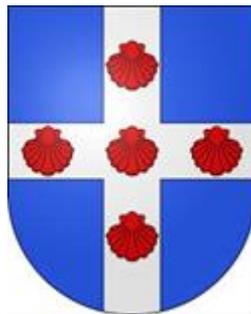


COMMUNE DE CÉLIGNY



Rapport

**sur la vérification des comptes
de l'exercice 2021**



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE CELIGNY

Genève, le 2 mai 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Céligny, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux. La révision du SCI de la commune de Céligny est en cours et son entrée en vigueur aura lieu dans le courant du 1er semestre 2022.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe

COMMUNE DE CELIGNY

S O M M A I R E

ANNEXE I	Message du Maire
ANNEXE II	Bilan
ANNEXE III	Compte de résultat échelonné
ANNEXE IV	Compte de résultat
ANNEXE V	Compte des investissements
ANNEXE VI	Tableau de flux de trésorerie
ANNEXE VII	Règles régissant la présentation des comptes
ANNEXE VIII	Principes relatifs à la présentation des comptes
ANNEXE IX	Etat du capital propre
ANNEXE X	Tableau des provisions
ANNEXE XI	Tableau des participations
ANNEXE XII	Tableau des garanties et des engagements conditionnels
ANNEXE XIII	Tableaux des immobilisations
ANNEXE XIV	Explications sur les crédits d'engagements ouverts depuis plus de 5 ans
ANNEXE XV	Indications supplémentaires
ANNEXE XVI	Indicateurs financiers
ANNEXE XVII	Crédits budgétaires supplémentaires
ANNEXE XVIII	Rapport l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2021

de la commune de CELIGNY

Céligny, le 12 avril 2022

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

RESULTAT

Les comptes 2021 de la commune de Céligny bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de 401'074,89 F.

Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs de 9% et que les charges sont inférieures de 3%.

ANALYSE DU RESULTAT

Recettes fiscales

L'Etat est chargé de traiter les impôts sur les personnes physiques et morales pour les communes. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Le système post-numerando en vigueur implique que les impôts pour l'année courante ne sont pas disponibles. En effet, les déclarations fiscales 2021 seront traitées en 2022. L'administration estime les recettes fiscales sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important.

Recette fiscale exceptionnelle – Correctif effectif des personnes physiques

Un correctif fiscal effectif exceptionnel de 2009 a augmenté de façon significative le résultat de l'exercice 2020. A savoir que les revenus fiscaux des exercices suivants ne sont pas affectés par cet événement unique.

Par contre, il y a d'autres postes affectés dès cet exercice, ainsi que dans le budget 2022.

Péréquation financière intercommunale

Le revenu fiscal exceptionnel comptabilisé dans l'exercice 2020 et ayant un impact sur le budget et les comptes 2022, nécessite la création d'une provision dès l'exercice 2020 et qui se reporte jusqu'en 2022.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Des amortissements complémentaires ont pu être réalisés.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses se montent à 706'284,61F et les recettes se montent à 0 F, soit un solde de 706'284,61F d'investissements nets.

EMPRUNTS

Les emprunts se montent à 10'000'000 F. Il n'y a pas eu d'emprunts supplémentaires, ni de remboursements.

CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire liée au coronavirus ayant des impacts significatifs sur les comptes des communes genevoises, certains éléments ont pu être mis en valeur. A savoir qu'une analyse complète est difficilement réalisable.

INTRODUCTION DU MCH2

Un nouveau modèle de compte dénommé « MCH2 – Modèle de comptes harmonisés n°2 » est en vigueur dès l'exercice 2018.

Le budget et les comptes ont été adaptés à cette nouvelle législation.

Le service finance et comptabilité vous présente son rapport financier concernant les comptes annuels.

BILAN AU		1er janvier 2021	31 décembre 2021
1	ACTIF	43'063'590.14	43'475'423.95
10	PATRIMOINE FINANCIER	38'369'917.92	38'651'680.31
100	DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	12'702'814.94	13'142'964.42
101	CRÉANCES	1'350'738.60	969'549.89
102	PLACEMENTS FINANCIERS A COURT TERME	3'950.00	4'000.00
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION	72'576.10	88'529.75
106	MARCHANDISES, FOURNITURES ET TRAVAUX EN COURS		5'063.77
107	PLACEMENTS FINANCIERS	1'965'240.00	1'983'780.00
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF	22'232'347.93	22'430'210.08
109	CRÉANCES ENVERS LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX ET FONDS DES CAPITAUX DE TIERS	42'250.35	27'582.40
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4'693'672.22	4'823'743.64
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA	5'380'445.75	4'375'953.18
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	546'479.80	546'479.80
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	216'146.67	254'076.67
148	AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES CUMULÉS	- 1'449'400.00 -	352'766.01
2	PASSIF	43'063'590.14	43'475'423.95
20	CAPITAUX DE TIERS	13'085'328.43	13'096'087.35
200	ENGAGEMENTS COURANTS	157'215.88	169'967.20
201	ENGAGEMENTS FINANCIERS A COURT TERME	6'000'000.00	6'000'000.00
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION	66'361.55	64'411.50
205	PROVISIONS A COURT TERME	548'420.00	569'860.00
206	ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	4'000'000.00	4'000'000.00
208	PROVISIONS À LONG TERME	2'200'000.00	2'200'000.00
209	ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX ET DES FONDS DES CAPITAUX DE TIERS	113'331.00	91'848.65
29	CAPITAL PROPRE	29'978'261.71	30'379'336.60
299	EXCÉDENT/DÉCOUVERT DU BILAN	29'978'261.71	30'379'336.60

Description	Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021
Charges d'exploitation	5'051'173.17	2'933'877.00	2'429'372.79
30 Charges de personnel	641'169.85	675'850.00	649'241.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1'002'868.19	1'221'141.00	957'189.06
33 Amortissements du patrimoine administratif	367'340.47	389'337.00	215'877.18
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	13'809.00	12'000.00	8'236.00
36 Charges de transfert	3'025'985.66	635'549.00	598'828.65
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	8'024'988.31	2'394'477.00	2'767'504.66
40 Revenus fiscaux	7'920'795.76	2'247'900.00	2'623'039.41
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	41'585.46	33'400.00	76'922.94
43 Revenus divers	4'113.90	11'700.00	4'370.07
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	13'809.00	12'000.00	8'236.00
46 Revenus de transfert	44'684.19	89'477.00	54'936.24
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	2'973'815.14	- 539'400.00	338'131.87
34 Charges financières	1'078'555.95	592'270.00	667'162.42
44 Revenus financiers	1'043'811.77	1'133'230.00	1'082'871.45
Résultat financier	- 34'744.18	540'960.00	415'709.03
RESULTAT OPERATIONNEL	2'939'070.96	1'560.00	753'840.90
38 Charges extraordinaires	1'449'400.00		352'766.01
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	- 1'449'400.00		- 352'766.01
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1'489'670.96	1'560.00	401'074.89

	COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
0 ADMINISTRATION GENERALE			
TOTAL CHARGES	981'924.30	982'711.00	904'171.09
TOTAL REVENUS	13'104.75	17'900.00	34'340.05
01 CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
TOTAL CHARGES	155'800.12	151'740.00	136'660.90
30 CHARGES DE PERSONNEL	130'192.10	131'200.00	128'542.20
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	25'348.02	20'240.00	7'858.70
36 CHARGES DE TRANSFERT	260.00	300.00	260.00
02 SERVICES GENERAUX			
TOTAL CHARGES	826'124.18	830'971.00	767'510.19
TOTAL REVENUS	13'104.75	17'900.00	34'340.05
30 CHARGES DE PERSONNEL	480'426.00	513'650.00	494'672.50
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	275'109.68	277'501.00	251'730.34
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16'950.00	16'950.00	
36 CHARGES DE TRANSFERT	19'738.50	22'870.00	21'107.35
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	33'900.00		
42 TAXES	10'004.75	9'900.00	32'255.05
44 REVENUS FINANCIERS	3'100.00	8'000.00	2'085.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
TOTAL CHARGES	168'923.95	188'106.00	165'862.82
TOTAL REVENUS	21'516.99	12'300.00	18'153.76
11 SECURITE PUBLIQUE			
TOTAL CHARGES	37'890.55	16'000.00	28'339.10
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	37'890.55	16'000.00	28'339.10
14 QUESTIONS JURIDIQUES			
TOTAL CHARGES	8'871.80	11'000.00	7'672.40
TOTAL REVENUS	1'955.00	2'600.00	2'940.00
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	42.40	800.00	24.80
36 CHARGES DE TRANSFERT	8'829.40	10'200.00	7'647.60
42 TAXES	1'955.00	2'600.00	2'940.00
15 SERVICE DU FEU			
TOTAL CHARGES	104'582.95	142'906.00	115'532.67
TOTAL REVENUS	17'011.99	7'100.00	12'663.76
30 CHARGES DE PERSONNEL	21'139.65	31'000.00	20'014.70
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	21'249.30	63'800.00	48'122.30
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	26'106.00	26'106.00	21'666.67
36 CHARGES DE TRANSFERT	18'328.00	22'000.00	25'729.00
38 CHARGES EXTRAORDINAIRES	17'760.00		
42 TAXES	9'581.60		4'724.00
46 REVENUS DE TRANSFERT	7'430.39	7'100.00	7'939.76
16 DEFENSE			
TOTAL CHARGES	17'578.65	18'200.00	14'318.65
TOTAL REVENUS	2'550.00	2'600.00	2'550.00
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5'887.65	6'400.00	4'761.15
36 CHARGES DE TRANSFERT	11'691.00	11'800.00	9'557.50
46 REVENUS DE TRANSFERT	2'550.00	2'600.00	2'550.00

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	437'330.37	326'200.00	291'057.36
	TOTAL REVENUS	20'360.15	13'717.00	11'617.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	436'530.37	322'800.00	290'757.36
	TOTAL REVENUS	20'360.15	13'717.00	11'617.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	44'933.57	73'500.00	70'113.01
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	72'000.00	72'000.00	49'280.00
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	8'000.00	2'000.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	154'116.80	175'300.00	171'364.35
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	157'480.00		
42	TAXES	743.15		
44	REVENUS FINANCIERS	6'000.00	6'100.00	6'000.00
45	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	8'000.00	2'000.00	
46	REVENUS DE TRANSFERT	5'617.00	5'617.00	5'617.00
29	FORMATION, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	800.00	3'400.00	300.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	800.00	3'400.00	300.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL CHARGES	709'891.47	299'390.00	579'990.42
	TOTAL REVENUS	12'089.65	10'400.00	18'788.25
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	32'029.40	81'150.00	65'224.45
	TOTAL REVENUS		100.00	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	11'257.40	59'950.00	42'417.45
36	CHARGES DE TRANSFERT	20'772.00	21'200.00	22'807.00
42	TAXES		100.00	
33	MEDIAS			
	TOTAL CHARGES	10'434.90	11'200.00	1'615.50
	TOTAL REVENUS	10'206.45	10'200.00	10'134.20
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	10'069.95	10'200.00	1'615.50
36	CHARGES DE TRANSFERT	364.95	1'000.00	
44	REVENUS FINANCIERS	10'206.45	10'200.00	10'134.20
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	658'927.17	207'040.00	513'150.47
	TOTAL REVENUS	1'883.20	100.00	8'654.05
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	49'860.70	60'350.00	82'730.88
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	91'085.47	112'690.00	84'186.58
36	CHARGES DE TRANSFERT	17'261.00	34'000.00	22'967.00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	500'720.00		323'266.01
42	TAXES	1'883.20	100.00	2'654.05
44	REVENUS FINANCIERS			6'000.00
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES			
	TOTAL CHARGES	8'500.00		
36	CHARGES DE TRANSFERT	8'500.00		

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	65'493.55	62'360.00	55'379.00
	TOTAL REVENUS	5'809.00	10'000.00	8'236.00
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS			
	TOTAL CHARGES	9'000.00		
30	CHARGES DE PERSONNEL	9'000.00		
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL CHARGES	8'064.55	10'100.00	7'233.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	8'064.55	10'100.00	7'233.00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL CHARGES	7'720.00	7'260.00	6'560.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	80.00	700.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	7'640.00	6'560.00	6'560.00
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
	TOTAL CHARGES	40'709.00	45'000.00	41'586.00
	TOTAL REVENUS	5'809.00	10'000.00	8'236.00
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	5'809.00	10'000.00	8'236.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	34'900.00	35'000.00	33'350.00
45	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	5'809.00	10'000.00	8'236.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL CHARGES	286'071.22	299'561.00	259'919.16
	TOTAL REVENUS	10'094.05	19'400.00	20'214.45
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL CHARGES	251'265.57	262'261.00	227'050.71
	TOTAL REVENUS	500.00	200.00	10'550.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	121'390.77	190'200.00	186'270.98
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	66'069.00	66'461.00	35'243.93
36	CHARGES DE TRANSFERT	5'535.80	5'600.00	5'535.80
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	58'270.00		
42	TAXES		100.00	10'550.00
44	REVENUS FINANCIERS	500.00	100.00	
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	34'603.15	36'300.00	32'058.45
	TOTAL REVENUS	9'431.55	18'300.00	9'214.45
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31'182.70	33'000.00	32'058.45
36	CHARGES DE TRANSFERT	3'420.45	3'300.00	
42	TAXES	6'140.90	7'500.00	5'530.00
43	REVENUS DIVERS	3'290.65	10'800.00	3'684.45
63	TRANSPORTS, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	202.50	1'000.00	810.00
	TOTAL REVENUS	162.50	900.00	450.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	202.50	1'000.00	810.00
42	TAXES	162.50	900.00	450.00

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	971'299.60	434'580.00	405'065.26
	TOTAL REVENUS	31'233.81	78'360.00	38'645.47
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL CHARGES	1'400.10	12'000.00	574.60
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'400.10	12'000.00	574.60
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL CHARGES	721'736.25	96'280.00	67'822.90
	TOTAL REVENUS	22'327.15	68'060.00	22'327.15
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	30'336.25	22'400.00	12'822.90
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	73'880.00	73'880.00	25'500.00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	617'520.00		29'500.00
42	TAXES		500.00	
46	REVENUS DE TRANSFERT	22'327.15	67'560.00	22'327.15
73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL CHARGES	241'615.00	290'800.00	285'680.66
	TOTAL REVENUS	8'906.66	10'200.00	14'318.32
30	CHARGES DE PERSONNEL	412.10		6'012.50
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	240'645.05	289'800.00	279'189.16
36	CHARGES DE TRANSFERT	557.85	1'000.00	479.00
42	TAXES	8'083.41	9'300.00	13'632.70
43	REVENUS DIVERS	823.25	900.00	685.62
74	AMENAGEMENTS			
	TOTAL CHARGES		800.00	420.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		500.00	120.00
36	CHARGES DE TRANSFERT		300.00	300.00
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL CHARGES		2'600.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT		2'600.00	
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT			
	TOTAL CHARGES		10'000.00	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		10'000.00	
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	6'548.25	17'100.00	17'722.95
	TOTAL REVENUS		100.00	2'000.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'548.25	13'100.00	13'822.95
36	CHARGES DE TRANSFERT	4'000.00	4'000.00	3'900.00
42	TAXES		100.00	2'000.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES		5'000.00	32'844.15
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		5'000.00	32'844.15

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	112'431.20	63'450.00	13'882.25
	TOTAL REVENUS	4'823.50	4'500.00	17'365.00
81	AGRICULTURE			
	TOTAL CHARGES	2'834.90	3'700.00	5'634.90
	TOTAL REVENUS	966.00	1'500.00	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	834.90	200.00	834.90
36	CHARGES DE TRANSFERT	2'000.00	3'500.00	4'800.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	966.00	1'500.00	
82	SYLVICULTURE			
	TOTAL CHARGES	500.00	4'500.00	1'930.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	500.00	4'500.00	1'930.00
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
	TOTAL CHARGES	106'615.50	54'250.00	4'355.40
	TOTAL REVENUS			14'035.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'615.50	13'000.00	4'355.40
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	21'250.00	21'250.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	20'000.00	20'000.00	
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	63'750.00		
44	REVENUS FINANCIERS			4'035.00
46	REVENUS DE TRANSFERT			10'000.00
89	AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES			
	TOTAL CHARGES	2'480.80	1'000.00	1'961.95
	TOTAL REVENUS	3'857.50	3'000.00	3'330.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'480.80	1'000.00	1'961.95
44	REVENUS FINANCIERS	3'857.50	3'000.00	3'330.00
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	3'845'763.46	869'789.00	773'973.86
	TOTAL REVENUS	8'949'768.18	3'361'130.00	3'683'016.13
91	IMPOTS			
	TOTAL CHARGES	320'350.84	102'000.00	67'926.15
	TOTAL REVENUS	7'929'433.51	2'254'800.00	2'631'604.98
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	87'431.25	34'500.00	148'633.20
36	CHARGES DE TRANSFERT	232'919.59	67'500.00	80'707.05
40	REVENUS FISCAUX	7'920'795.76	2'247'900.00	2'623'039.41
42	TAXES	3'030.95	2'300.00	2'187.14
46	REVENUS DE TRANSFERT	5'606.80	4'600.00	6'378.43
92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL CHARGES	6'231.77	6'000.00	6'205.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	6'231.77	6'000.00	6'205.00
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL CHARGES	2'440'054.00	168'019.00	168'019.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	2'440'054.00	168'019.00	168'019.00

	COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
TOTAL CHARGES	1'079'126.85	593'770.00	667'676.01
TOTAL REVENUS	1'020'147.82	1'105'830.00	1'051'287.25
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	570.90	1'500.00	513.59
34 CHARGES FINANCIÈRES	1'078'555.95	592'270.00	667'162.42
44 REVENUS FINANCIERS	1'020'147.82	1'105'830.00	1'051'287.25
97 REDISTRIBUTIONS			
TOTAL REVENUS	186.85	500.00	123.90
46 REVENUS DE TRANSFERT	186.85	500.00	123.90
TOTAL GENERAL			
TOTAL CHARGES	7'579'129.12	3'526'147.00	3'449'301.22
TOTAL REVENUS	9'068'800.08	3'527'707.00	3'850'376.11
RESULTAT	- 1'489'670.96	- 1'560.00	- 401'074.89

	COMPTE 2020	PLAN 2021	COMPTE 2021
0 ADMINISTRATION GENERALE			
TOTAL DEPENSES	60'300.00	145'500.00	45'500.00
02 SERVICES GENERAUX			
TOTAL DEPENSES	60'300.00	145'500.00	45'500.00
50 Immobilisations corporelles		100'000.00	
56 Subventions d'investissements propres	60'300.00	45'500.00	45'500.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
TOTAL DEPENSES		500'000.00	
15 SERVICE DU FEU			
TOTAL DEPENSES		500'000.00	
50 Immobilisations corporelles		500'000.00	
2 FORMATION			
TOTAL DEPENSES			150'312.70
21 SCOLARITE OBLIGATOIRE			
TOTAL DEPENSES			150'312.70
50 Immobilisations corporelles			150'312.70
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL DEPENSES	868'769.60	230'000.00	31'995.10
33 MEDIAS			
TOTAL DEPENSES		75'000.00	
50 Immobilisations corporelles		75'000.00	
34 SPORTS ET LOISIRS			
TOTAL DEPENSES	868'769.60	155'000.00	31'995.10
50 Immobilisations corporelles	868'769.60	155'000.00	31'995.10
6 TRANSPORTS			
TOTAL DEPENSES	51'424.15	810'000.00	478'476.81
61 CIRCULATION ROUTIERE			
TOTAL DEPENSES	51'424.15	810'000.00	478'476.81
50 Immobilisations corporelles	51'424.15	810'000.00	478'476.81
TOTAL GENERAL			
TOTAL DEPENSES	980'493.75	1'685'500.00	706'284.61
TOTAL RECETTES			
RESULTAT NET	980'493.75	1'685'500.00	706'284.61

FLUX DE TRESORERIE

ANNEXE VI

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2021	Montant 2020
01	Résultat total des comptes de résultats	401 074.89	1 489 670.96
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	576 213.19	1 822 300.47
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00	20 000.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	381 188.71	- 186 089.39
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	- 5 063.77	0.00
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 15 953.65	- 38 680.70
07	+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes/bénéfiques de change	0.00	0.00
08	+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	- 18 540.00	0.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	12 751.32	25 506.06
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	21 440.00	2 187 236.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 1 950.05	3 406.80
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	- 6 814.40	- 12 144.50
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	1 344 346.24	5 311 205.70
13	+ Remboursement des tiers	0.00	0.00
14	+ Subventions acquises	0.00	0.00
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00	0.00
16	+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00	0.00
17	+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
18	+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	0.00	0.00
21	- Immobilisations corporelles	- 660 784.61	- 920 193.75
22	- Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00
23	- Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
24	- Prêts et Participations	0.00	0.00
25	- Subventions d'investissements propres	- 45 500.00	- 60 300.00
26	- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
27	- Investissements extraordinaires	0.00	0.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 706 284.61	- 980 493.75
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	- 706 284.61	- 980 493.75
30	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	- 50.00	- 125.00
31	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	1 519.00
32	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	- 262 144.30	- 36 263.50
33	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	64 282.15	20 111 778.00
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	- 197 912.15	20 076 908.50
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	- 904 196.76	19 096 414.75
36	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	-19 242 198.00
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00	0.00
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	0.00	-19 242 198.00
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	440 149.48	5 165 422.45
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	12 702 814.94	7 537 392.49
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	13 142 964.42	12 702 814.94
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	440 149.48	5 165 422.45

REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département de la cohésion sociale (Anc. Département présidentiel).

PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Commune de Céligny

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1 ^{er} janvier 2021	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre 2021
299	EXCÉDENT/DÉCOUVERT DU BILAN	29'978'261.71	6'046'331.68	5'645'256.79	30'379'336.60
2990	RÉSULTAT ANNUEL	1'489'670.96	4'556'660.72	5'645'256.79	401'074.89
2999	RÉSULTATS CUMULÉS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES	28'488'590.75	1'489'670.96	0.00	29'978'261.71
29	Total	29'978'261.71	6'046'331.68	5'645'256.79	30'379'336.60

Commentaire :

La variation de la nature 29 dans sa globalité représente un montant de 401'074.89 F correspondant à l'excédent de revenus ressortant du compte de résultats.

TABLEAU DES PROVISIONS
Commune de Céligny

	Solde au 1.1. 2021	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2021	Dont part de provision à court terme
Provisions pour procès	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Provisions pour autres activités d'exploitation	30'000.00	65'000.00	30'000.00	65'000.00	65'000.00
Autres provisions	2'698'420.00	2'684'860.00	2'698'420.00	2'684'860.00	484'860.00

Commentaires :

A. Provisions pour procès

But : HONORAIRES JURIDIQUES

Commentaires : Le « Chauffage à distance "CAD" Grands-Chênes » est en litige.

B. Provisions pour autres activités d'exploitation

But: GESTION DES DECHETS

Commentaires: Commande pour le tri sélectif.

But: PERTE SUR DEBITEURS

Commentaires : Le « Chauffage à distance "CAD" Grands-Chênes » a des débiteurs non recouverts, ceci est en relation avec le litige cité ci-dessus.

C. Autres provisions

But: PROVISIONS FISCALES ET PEREQUATIONS FINANCIERES INTERCOMMUNALE

Commentaires : Selon les demandes de l'Etat, les provisions liées aux différentes estimations, ont été enregistrées.

D'autre part, une provision de 2,2 Mio compensera l'impact sur la péréquation financière intercommunale 2022 causé par le revenu fiscal exceptionnel de l'exercice 2020.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Commune de CELIGNY

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 F.
dont détenu par la commune	0.214 % (soit 15'436 actions sur 7 200 000 actions)	0.04 %	0.364 %
Valeur d'acquisition de la participation	1'638'948 F	40'350 F	500 F
Valeur comptable de la participation	2'310'467 F (dont 326'687 F au PA et 1'983'780 F au PF)	40'350 F	500 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+105,0 millions de francs (2020)	+117,3 millions de francs (2020)	-21 180 F (1.7.19-30.6.20)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	27 542 millions de francs (2020) dont 1 716 millions de francs de capitaux propres.	4 045 millions de francs (2020) dont 1 825 millions de francs de capitaux propres.	1 870 561 F (06.2020) dont 1 495 166 F de capitaux propres.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Commune de CELIGNY

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	FONDATION COMMUNALE DE CELIGNY
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation de droit public
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Mise à disposition de logements dans la commune
Total du capital	---	---	---	---	--
dont détenu par la commune	---	---	---	---	--
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	---
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Revenus des biens-fonds.
Risques spécifiques	---	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+387 287 F (2020) sur un total de revenus de 4 770 534 F.	- 2 214 380 F (2020) sur un total de charges de 74 219 895 F.	- 67 443 F (2020) sur un total de charges de 8 295 110 F.	- 57 171 F (2020) sur un total de charges de 1 073 410 F.	+281 445 F (2020) sur un total de charges de 273 298 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	6 408 291 F (2020) dont 1 667 860 F de capital propre.	15 024 382 F (2020) dont 4 429 416 F de capital propre.	1 551 636 F (2020) dont 923 337 F de capital propre.	3 933 621 F (2020) dont 3 923 623 F de capital propre.	13 469 259 F (2020) dont 11 050 509 F de fortune nette.

TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Commune de Céligny

	CAP Prévoyance
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP Prévoyance
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Ville de Genève SIG Communes genevoises
Typologie du rapport juridique	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	
Prestations couvertes par la garantie	
Montant de la garantie au 31.12.N	
Date du vote du CM approuvant la garantie	04.10.2013
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	

Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par délibération du 04.10.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2019).

1. Engagements de prévoyance de la commune : 1 573 040 F.
2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG 38 714 391 F
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance 14 622 410 F
 - Engagements de prévoyance de la Caisse 3 789 749 623 F
3. Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 81.36 %

Observation :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2019 de la CPI, les comptes de l'année 2020 n'étant pas encore audités.

-- Clôturé --

Objet	FIDU - Fonds intercommunal développement urbain	Local sapeurs Rte Coudres 35 (Parcelle n°58)	Ecole - Agrandissement et création	PLAGE Parcelle 226 <190 m2> Acquisition	PLACE JEUX <GARE> Parcelle 369 Acquisition
Date de la délibération	01.11.2020	11.02.2014	08.10.2013	09.04.2019	16.06.2019
Crédit brut voté	272 600.00	650 000.00	2 030 000.00	86 000.00	86 000.00
Dépassement / (économie) sur le crédit	-	-	377'012.50	3'500.00	3'900.00
Explications sur le dépassement					
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	227'100.00	650'000.00	1'652'987.50	82'500.00	82'100.00
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	45'500.00	-	-	-	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	272'600.00	650'000.00	1'652'987.50	82'500.00	82'100.00
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	140'000.00	-	-
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	140'000.00	-	-
Amortissements cumulés au 01.01.2021	10'953.33	151'682.00	385'047.50	8'250.00	8'210.00
Amortissements cumulés planifiés 2021	7'570.00	21'666.67	49'280.00	8'250.00	8'210.00
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	18'523.33	173'348.67	434'327.50	16'500.00	16'420.00
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.12.2021	254'076.67	476'651.33	1'078'660.00	66'000.00	65'680.00
Valeur d'assurance	-	-	-	-	-

-- Clôturé --

Objet	PLACE JEUX Parcelle 369 Restructuration	Ch. du Port : Trottoir - Rte Suisse/Carrefour Rte Céligny	CGN - Compagnie Générale de Navigation	Télé-Dôle SA	Vacuflow: Alarme et vannes Ch.Port	Canalisations Collecteurs EU/EP Réseau:
Date de la délibération	14.01.2020	12.04.2016	01.01.2009	01.01.2006	01.12.2015	08.06.2004
Crédit brut voté	150 000.00	300 000.00	100.00	97.00	230 000.00	750 000.00
Dépassement / (économie) sur le crédit	54'354.70	30'436.15	-	-	- 60'288.65	9'326.15
Explications sur le dépassement						
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	204'354.70	330'436.15	100.00	97.00	169'711.35	759'326.15
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	-	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	204'354.70	330'436.15	100.00	97.00	169'711.35	759'326.15
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	-	-	153'282.65
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-	-	153'282.65
Amortissements cumulés au 01.01.2021	20'435.47	63'380.15	-	-	26'711.35	166'043.50
Amortissements cumulés planifiés 2021	20'435.47	16'691.00	-	-	5'500.00	20'000.00
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	40'870.94	80'071.15	-	-	32'211.35	186'043.50
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	163'483.76	-	-	-	-	29'500.00
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	163'483.76	-	-	-	-	29'500.00
Valeur comptable nette au 31.12.2021	-	250'365.00	100.00	97.00	137'500.00	390'500.00
Valeur d'assurance	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

ANNEXE XIII

-- Clôturé --

Objet	Action nominative BCGe	SIG - Service industriels de Genève	Fondation HLM	COFICOGE	Total
Date de la délibération	01.01.2018	01.01.2000	01.01.1990	01.01.1990	
Crédit brut voté	0.00	40 350.00	178 745.00	500.00	4 774 392.00
Dépassement / (économie) sur le crédit	-	-	-	-	- 350'584.15
Explications sur le dépassement					
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	326'686.80	40'350.00	178'745.00	500.00	4'704'994.65
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	-	-	-	-	45'500.00
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	326'686.80	40'350.00	178'745.00	500.00	4'750'494.65
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	-	293'282.65
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-	293'282.65
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	840'713.30
Amortissements cumulés planifiés 2021	-	-	-	-	157'603.14
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-	998'316.44
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-	-	192'983.76
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-	192'983.76
Valeur comptable nette au 31.12.2021	326'686.80	40'350.00	178'745.00	500.00	3'265'911.80
Valeur d'assurance	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

ANNEXE XIII

-- En cours --

Objet	Ecole, Rte de Crans 7 - Assainissement	Chemin du Léman - Accès au Léman	Changement luminaires en LED	Bâtiment Voirie - Regroupement avec Pompiers
Date de la délibération	09.02.2021	13.04.2021	15.06.2021	01.10.2019
Crédit brut voté	156 000.00	47 000.00	87 000.00	25 000.00
Dépassement/(économie) sur le crédit	5'687.30	33'879.10	87'000.00	3'225.45
Explications sur le dépassement				
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	-	6'890.65	-	21'774.55
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	150'312.70	6'230.25	-	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	150'312.70	13'120.90	-	21'774.55
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés planifiés 2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.12.2021	150'312.70	13'120.90	-	21'774.55
Valeur d'assurance	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

ANNEXE XIII

-- En cours --

Objet	Rte des Coudres: Modération trafic+sécurité routière	ACPTrélex Ass. intercommunale Bois Energie	Total
Date de la délibération	18.06.2019	09.11.2010	
Crédit brut voté	652 740.00	120 000.00	1 087 740.00
Dépassement/(économie) sur le crédit	-	-	129 791.85
Explications sur le dépassement		Acquisition d'une part sociale en suspens - Lié à l'étape N° 2 des Grands- Chênes dont l'activation est prévue en 2022.	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	78'111.02	110'000.00	216 776.22
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	478'476.81	-	635 019.76
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	556'587.83	110'000.00	851 795.98
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	0.00
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	110'000.00	110 000.00
Amortissements cumulés planifiés 2021	18'552.93	-	18 552.93
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	18'552.93	110'000.00	128 552.93
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.12.2021	538'034.90	-	723 243.05
Valeur d'assurance	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF
ANNEXE XIII
-- Terminé dans l'année --

Objet	PLAGE Réaménagement	PLAGE Parcelle 226 Aménagement	Cheminement piétonnier Route de Crans	Total
Date de la délibération	13.03.2018	09.04.2019	31.12.2021	
Crédit brut voté	677 000.00	46 000.00	363 054.75	1 086 054.75
Dépassement/(économie) sur le crédit	139'600.00	- 11'288.85	- 50'217.75	78 093.40
Explications sur le dépassement				
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	816'514.90	10'031.40	311'837.00	1 138 383.30
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	85.10	24'679.75	1'000.00	25 764.85
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	816'600.00	34'711.15	312'837.00	1 164 148.15
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	-	122'500.00	122 500.00
Amortissements cumulés planifiés N	26'320.00	3'471.11	17'500.00	47 291.11
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	26'320.00	3'471.11	140'000.00	169 791.11
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	159'782.25	159 782.25
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	159'782.25	159 782.25
Valeur comptable nette au 31.12.2021	790'280.00	31'240.04	13'054.75	834 574.79
Valeur d'assurance	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE FINANCIER

ANNEXE XIII

	Objet	Bâtiment 514 Rte Céligny 41 s/Parcelle n°368	Immeuble Coudres 4 s/parc.327 (Ex.Bajulaz/Raiffei sen)	Imm. Coudres 35 s/parc.58 Bât.694 (Ex.Local pompiers)	Immeubles s/parcelle 589 (9520m2) Rte Coudres-Grands- Chênes	Chauffage à distance "CAD" Grands-Chênes: Extension	Appartements CE39 Parc.N°368: Isolation/Assaini sement	CELIGNY 37-39-41 Installation chauffage REPLACEMENT
	Date de la délibération	01.01.2018	07.02.2011	06.12.2011	09.10.2012	10.03.2015	20.06.2017	10.11.2020
	Crédit brut voté	5 150 000.00	756 522.20	1 540 000.00	30 506 893.10	420 000.00	380 000.00	200 000.00
	Dépassement/(écon omie) sur le crédit	-	-	606'463.80	- 1'199'679.56	- 92'846.90	- 17'189.00	38'000.00
	Explications sur le dépassement							
Coûts d'acquisition ou de revient	Valeur des immobilisations au 01.01.N	5'150'000.00	756'522.20	933'536.20	29'669'651.09	364'730.30	402'807.65	7'495.90
	Entrées	-	-	-	20'946.55	-	- 34'282.15	241'197.75
	Valeur des immobilisations au 31.12.N	5'150'000.00	756'522.20	933'536.20	29'690'597.64	364'730.30	368'525.50	248'693.65
Diminution	Diminution de valeurs des immobilisations au 01.01.N	-	-	-	21'158'100.01	156'838.00	-	-
	Recettes de l'année	-	-	-	-	-	-	30'000.00
	Ventes ou aliénations	-	-	-	-	-	-	-
	Diminutions de valeurs des immobilisations au 31.12.	-	-	-	21'158'100.01	156'838.00	-	30'000.00
Rectifications	Etat au 01.01.	-	138'477.80	610'463.80	-	-	-	-
	Montant opération	-	-	-	-	-	-	-
	Revalorisations	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au 31.12.	-	138'477.80	610'463.80	-	-	-	-
	Valeur comptable nette au 31.12.N	5'150'000.00	895'000.00	1'544'000.00	8'532'497.63	207'892.30	368'525.50	218'693.65
	Valeur d'assurance	-	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE FINANCIER

ANNEXE XIII

	Objet	Parcelle n°159 (19544m2) Ch. du Pry	Parcelle n°244 (17208m2) Ch. des Verneys	Parcelle n°257 (2667m2) Ch. de Ferrière	Parcelle n°326 (6353m2) Rte de Céligny	Parcelle n°347 (62m2) Rte de Crans 3 (Sigrist)	Parcelle n°624 (17649m2) PLQ (Martin)	TOTAUX
	Date de la délibération						09.02.2010	
	Crédit brut voté	78 164.00	68 900.00	10 716.00	25 376.00	829 000.00	4 303 707.00	44 269 278.30
	Dépassement/(écon omie) sur le crédit	-	-	-	-	-	150'594.00	- 1'727'585.26
	Explications sur le dépassement							-
Coûts d'acquisition ou de revient	Valeur des immobilisations au 01.01.N	78'164.00	68'900.00	10'716.00	25'376.00	829'000.00	4'454'301.00	42'751'200.34
	Entrées	-	-	-	-	-	-	227'862.15
	Valeur des immobilisations au 31.12.N	78'164.00	68'900.00	10'716.00	25'376.00	829'000.00	4'454'301.00	42'979'062.49
Diminution	Diminution de valeurs des immobilisations au 01.01.N	-	-	-	-	-	-	21'314'938.01
	Recettes de l'année	-	-	-	-	-	-	30'000.00
	Ventes ou aliénations	-	-	-	-	-	-	-
	Diminutions de valeurs des immobilisations au 31.12.	-	-	-	-	-	-	21'344'938.01
Rectifications	Etat au 01.01.	16'836.00	69'100.00	- 5'416.00	25'624.00	- 59'000.00	-	796'085.60
	Montant opération	-	-	-	-	-	-	-
	Revalorisations	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au 31.12.	16'836.00	69'100.00	- 5'416.00	25'624.00	- 59'000.00	-	796'085.60
	Valeur comptable nette au 31.12.N	95'000.00	138'000.00	5'300.00	51'000.00	770'000.00	4'454'301.00	22'430'210.08
	Valeur d'assurance	-	-	-	-	-	-	-

CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

Valeur activée	Date de Délibération	Numéro de bien	Désignation du bien	Explications sur le dépassement
110'000.00	11.06.2013	879102	ACPTrélex Ass. intercommunale Bois Energie	Acquisition d'une part sociale en suspens - Lié à l'étape N° 2 des Grands-Chênes dont l'activation est prévue en 2022.
26'346'560.44	11.03.2014	963020	Immeubles s/parcelle 589 (9520m2) Rte Coudres-Grands-Chênes	La construction est encore en cours avec les litiges ouverts pour les remplacements : - des tours de ventilations défectueuses. - Attiques ou les boiseries sont à remplacer. De plus, le plan financier a été déposé fin mars 2022 et sera validé d'ici la fin de l'année.

INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général (ou du service financier) est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manque de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

La révision du SCI est en cours.

Le modèle de base de l'ACG a été adapté une première fois et révisé par les magistrats.

Une 2^{ème} relecture est faite et nous devons encore amender certains points.

Les magistrats se détermineront sur l'entrée en vigueur du SCI dans le courant du 1^{er} semestre 2022.

A noter que la mise en route de l'établissement de statut du personnel et de son règlement sont en cours de réalisation.

Egalement, dans le domaine informatique lié au SCI, la mise en place est plus avancée. Ci-dessous vous trouverez les éléments concernant son évolution durant l'exercice 2022 :

FOURNISSEURS

Mise en concurrence des fournisseurs selon les prestations

Présaisie des factures avec mise à jour et contrôle du fournisseur

DEBITEURS

Mise en route du module avec facture QR-Code dès le 1^{er} mars

Suivi du contentieux

SALAIRES

Mise en place de dossiers du personnel

Suivi des absences

Mise en route du module et normalisation du paiement

ENGAGEMENTS

Numérisation des devis et offres signées pour le suivi des commandes

GESTION DES BIENS

Le module a été activé dans sa pleine mesure. La gestion des biens et la production des annexes n°13 sont opérationnelles.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

D. AUTRES INDICATIONS

i. Immobilisations du patrimoine financier – Grands-Chênes – Biens en PPE

Ce crédit d'engagement est en cours au 31 décembre 2021. Le produit des ventes PPE (plus-value) n'a pas encore été établi. Des informations de l'office du logement sont encore à recevoir.

E. CRISE SANITAIRE CORONAVIRUS – IMPACTS SUR LES COMPTES « 2021 »

i. Historique

En février 2020, les premiers cas de coronavirus sont apparus en Suisse et l'épidémie s'est propagée rapidement sur tout le territoire. Au vu de l'accélération de la propagation du virus, le Conseil fédéral a déclaré en mars la situation extraordinaire et a annoncé des mesures de protection de la population (interdiction générale des manifestations, fermeture de tous les magasins à l'exception des points de vente de denrées alimentaires et de biens de consommation courante, etc.). Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève et renforcé les mesures contre la propagation du virus.

Ce virus a eu des répercussions sanitaires dramatiques pour la population (décès, maladies graves, saturation des hôpitaux). Il a également des conséquences sur l'économie. Pour atténuer celles-ci, des mesures ont été prises par les collectivités publiques afin d'éviter notamment les licenciements et de sauvegarder les emplois. Différentes mesures d'aides sociales ont également été mises en place.

Ces événements ont eu une incidence significative sur les comptes annuels 2020 et 2021 de la commune. L'évaluation de l'impact de cette crise sanitaire dans les comptes est difficilement mesurable. Toutefois, une estimation a été établie de la manière suivante.

ii. Impacts sur les comptes 2021 – Estimation <Arrondi>

ADMINISTRATION GENERALE (F02)

Immeubles administratifs (F029)

CHARGES : Budget : 0 F; Comptes :500.- F; Ecart : + 500.- F
BÂTIMENTS – MATERIEL MEDICAL : Désinfectant – Solution alcoolique pour surface.

Immeubles administratifs (F029)

CHARGES : Budget : 3'000 F; Comptes :4'300.- F; Ecart : + 1'300.- F
BÂTIMENTS – FOURNITURES D'ENTRETIEN : Bobines de papier - Savon.

CHARGES : Budget : 0 F; Comptes :5'500.- F; Ecart : + 5'500.- F
BÂTIMENTS – ENTRETIEN : Nettoyages externalisés.

ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE (F96)

Biens-fonds du patrimoine financier (F963)

CHARGES : Budget : 0 F; Comptes : 10'100.- F; Ecart : + 10'100.- F
LES GRANDS-CHÊNES : Gratuité des loyers.

Eléments exclus

L'estimation des éléments suivants est exclue de cette annexe, car ceux-ci ne sont ni quantifiables ni objectivables.

- La fiscalité (PP et PM).
La crise a eu un effet sur la fiscalité communale tant sur les personnes physiques que morales. Toutefois, il n'est pas possible d'estimer cette perte d'une manière fiable.
- Les heures payées mais non travaillées par les employés.
- L'éventuelle baisse de productivité.

Conclusion

En conclusion, l'impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur les comptes communaux 2021 est estimé à – 17'400 F. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte de l'impact sur la fiscalité communale.

DEGAUTO. Degré d'autofinancement					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	241.56-	177.44	339.83	138.37	103.52
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession				
Définition	Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net				
Remarque	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.				
DETBRE. Dette brute par rapport aux revenus					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	556.64	865.85	112.00	264.13	449.66
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon				
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants				
Remarque	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.				
DETNETHA. Dette nette en francs par habitant					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	27,954.71-	28,312.48-	31,215.54-	30,864.24-	29,586.74-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important				
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant				
Remarque	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit d'avantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.				

PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	3.57	5.55	2.07	4.87	4.02
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais				
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants				
Remarque	La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre budgétaire est élevée.				
PROPINV. Proportion des investissements					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	12.45	11.69	15.85	18.96	14.74
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé				
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées				
Remarque	La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.				
PSERVEDET. Part du service de la dette					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	10.52	16.29	6.40	10.66	10.97
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte				
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants				
Remarque	Ce ratio donne des Informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manoeuvre budgétaire qui s'amenuise.				

TXAUTOF. Taux d'autofinancement					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	49.64	19.57	36.74	25.38	32.83
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais				
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants				
Remarque	Il Indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.				
TXENDNET. Taux endettement net					
	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	830.22-	1,120.32-	319.22-	974.27-	811.01-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais				
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux				
Remarque	Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.				

CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Commentaires
11	SECURITE PUBLIQUE	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	16'000.00	28'339.10	- 12'339.10	SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC Augmentation des rondes
15	SERVICE DU FEU	36	CHARGES DE TRANSFERT	22'000.00	25'729.00	- 3'729.00	SERVICE DU FEU Interventions du SDIS Nyon-Dôle : -Feu de cheminée
34	SPORTS ET LOISIRS	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	60'350.00	82'730.88	- 22'380.88	1/ PLAGE: -ARROSAGE Entretien annuel -BUVETTE Mesures prises pour éviter les impacts d'oisesaux -PADEL Réparations du local de stockage suite aux dégats liés aux inondations 2/ ZeFARM Création du projet de serre urbaine
34	SPORTS ET LOISIRS	38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	323'266.01	- 323'266.01	Amortissements complémentaires
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	29'500.00	- 29'500.00	Amortissements complémentaires
73	GESTION DES DECHETS	30	CHARGES DE PERSONNEL	-	6'012.50	- 6'012.50	GESTION DE LA DECHETTERIE Prestations soumises aux charges sociales dont l'AVS
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	13'100.00	13'822.95	- 722.95	CIMETIERE Numérisation du plan
81	AGRICULTURE	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	200.00	834.90	- 634.90	ARBORICULTURE Entretien des poiriers
81	AGRICULTURE	36	CHARGES DE TRANSFERT	3'500.00	4'800.00	- 1'300.00	RESEAU AGRO-ECOLOGIQUE Soutien au réseau par la conception de panneaux d'information
89	AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'000.00	1'961.95	- 961.95	CONGELATEUR COMMUNAL Changement des cylindres
91	IMPOTS	36	CHARGES DE TRANSFERT	67'500.00	80'707.05	- 13'207.05	FISCALITE Frais de perception basés sur la perception du revenu fiscal
92	CONVENTIONS FISCALES	36	CHARGES DE TRANSFERT	6'000.00	6'205.00	- 205.00	COMMUNES FRONTALIERES Compensation basée sur le volume d'impôt à la source
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DE	34	CHARGES FINANCIÈRES	592'270.00	667'162.42	- 74'892.42	1/ IMMEUBLES DES GRANDS-CHÊNES Gratuité des loyers / Entretien des appartements et des locaux 2/ CAD DES GRANDS-CHÊNES Système de décentrage / Réparation des tubes solaires / Ramonage 3/ IMMEUBLES ROUTE DE CELIGNY 39/41 Peinture effectuée en 2019
DEPASSEMENTS A VOTER						- 489'151.76	